

Présents : Mesdames et Messieurs Thierry RANGONE – 1^{er} Adjoint, Sandrine POIGNET – 3^{ème} adjointe, Sandra BOULAIS – 4^{ème} adjointe, Claudine AMOUDRY, Noël CADET, Christian COMBAZ, Alain FINA, Isabelle MORLOT, Dominique NOYEAU, Stéphanie SANCHEZ, Carole VASCHALDE

Absent excusé : Laurent VERNAZ – 2^{ème} adjoint (pouvoir à Sandrine POIGNET), Nathalie BIBOLLET, Daniel CHARVAZ, Claire FLEUTOT, Christel GACHON, Aurore MINISTROT, Jean RONZATTI

Secrétaire de séance : Carole VASCHALDE

Assistait également à la réunion : Marlène HUGONNIER, Secrétaire de Mairie

Monsieur Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de leur présence et leur propose d'approuver le compte rendu de la réunion du 30 juin 2017, ce qui est fait à l'unanimité.

Carole VASCHALDE est désignée secrétaire de séance.

TRAVAUX

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD/Thierry RANGONE

Rénovation de la Mairie : Suite à donner à la consultation des marchés de travaux

Thierry RANGONE rappelle le lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de rénovation de la mairie.

14 entreprises ont déposé une offre et les 8 lots sont pourvus.

Suite à une première analyse des offres en commission des travaux le 21 juillet 2017, et une négociation technique ainsi que financière, dans le respect des dispositions du Règlement de Consultation, Thierry RANGONE informe les élus des caractéristiques financières et techniques des offres déposées. Il rappelle que pour cette opération il a été inscrit 250 000€ TTC au budget 2018, et que le cumul des offres les mieux disantes dépassent l'enveloppe prévue.

Sandrine POIGNET pense que l'estimation du maître d'œuvre a été sous-évaluée, et que celui-ci n'a donc pas rempli son rôle correctement.

Christian COMBAZ est d'avis à ne pas retenir les entreprises que sur le critère prix, car il pense que des plus-values seront constatées lors du chantier.

Thierry RANGONE rappelle que l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage, Mr GRANGER, avait également travaillé sur ce projet et que son estimation était identique à elle du Maître d'œuvre, Mr TRILLAT.

Christian COMBAZ, au vue des montants plus élevés que prévu se demande si la Mairie est une priorité.

Sandra BOULAIS se questionne sur les recours possibles auprès de la Maitrise d'œuvre au vue de la différence entre les estimations et les offres.

Christian COMBAZ fait remarquer également qu'il manque un trop grand nombre d'élus pour décider d'augmenter l'enveloppe budgétaire prévue à cette opération.

Après un tour de table, il est proposé de déclarer infructueux l'ensemble des lots, compte tenu de l'incompatibilité financière des offres sur l'ensemble de l'opération et en particulier pour des lots qui conditionnent le démarrage de l'opération (lot 8 : désamiantage) et sa poursuite (lot 2 et 7 : menuiserie et électricité).

A l'unanimité, le Conseil Municipal déclare infructueux la consultation conduite dans le cadre des projets de marchés et propose de relancer la procédure à l'automne 2017, après avoir confirmé la validation du projet et suggère d'examiner avec le Maître d'œuvre les possibilités d'économies envisageables (Cyberbase).

Stéphanie SANCHEZ a quitté la séance à 20h05

Modifications des marchés publics liées aux travaux de la rénovation de l'école maternelle

Thierry RANGONE, Adjoint en charge des Travaux, rappelle que par délibération du Conseil Municipal du 17 février 2017, le Conseil Municipal avait décidé d'attribuer les marchés de travaux de rénovation de l'école maternelle comme suit :

Lot	Descriptif Lot	Entreprise	Montant de l'offre € HT	Montant de l'offre € TTC
Lot 01	Charpente - Toiture - Bardage	EUROTOITURE (hors options)	115 969,82	139 163,78
Lot 02	VRD	SANDRIN	22 339,70	26 807,64
Lot 03	Menuiseries extérieures	DSL	126 168,00	151 401,60
Lot 04	Isolation	MAROTO	43 428,52	52 114,22
Lot 05	CVC	L'art du CVC	43 000,00	51 600,00
Lot 06	Electricité	CAPOGNA	11 930,42	14 316,50
Lot 07	Désamiantage	BPS38	29 185,00	35 022,00
TOTAL			392 021,46	470 425,75

Dans le cadre des travaux, il a été nécessaire de faire des ajustements techniques sur certains lots :

-Lot 1 - Charpente - Toiture – Bardage :

- o plus-value pour la reprise des enduits des cheminées existantes, la reprise de la charpente conformément aux options qui avaient été prévues initialement, le renfort ponctuel de l'isolation des combles

- o moins-value pour la suppression de l'isolation des combles en flocons

soit un montant de moins-value de 2 273 € HT/ 2 727.60 € TTC

-Lot 2 – VRD :

- o plus-value pour des compléments de travaux sur les tranchées, pour des reprises de regards

soit un montant de plus-value de 2 210.42 € HT/ 2 652.50 € TTC

-Lot 3– Menuiseries extérieures

- o plus-value pour la dépose supplémentaire de faux-plafonds, la fabrication et la pose d'une ossature de plafond devant l'entrée principale

Soit une plus-value de 844 € HT/ 1 012.80 € TTC

-Lot 4– Isolation

- o plus-value pour l'isolation complémentaire des pignons jusqu'en sous-face des toits, l'isolation du porche d'entrée, le démontage et reprise du faux-plafonds sur la longueur du platelage des combles avec isolation

- o moins-value sur la suppression d'un enduit non armé sur les pignons

Soit une plus-value de 15 214.90 HT/ 18 257.88 € TTC

Conformément à l'article 139.3 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, cette modification du marché reste inférieure à 50% du marché initial et est rendue nécessaire par des circonstances imprévisibles (effondrement d'une partie du faux-plafonds...)

-Lot 6– Electricité

- o plus-value pour le remplacement de la centrale incendie, la dépose et repose d'appareillages divers, la fourniture et pose d'une baie de brassage, la dépose et repose de luminaire pour la reprise du faux-plafonds le long du platelage

- o moins-value sur la suppression de l'alimentation des régulations

Soit une plus-value de 3 258.89 € HT/ 3 910.67 € TTC

Cette modification du marché, conformément aux dispositions de l'article 139.5 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :

- ne modifie pas considérablement l'objet du marché public,
- n'aurait pas attiré davantage d'opérateurs économiques ou permis l'admission d'autres opérateurs économiques si elle avait été incluse dans la procédure de passation initiale

- ne modifie pas l'équilibre économique du marché public en faveur du titulaire d'une manière qui n'était pas prévue dans le marché public initial

L'avenant prévoit également pour ces travaux supplémentaires une prolongation du délai jusqu'au 25 août 2017 en raison des travaux supplémentaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ces modifications aux marchés publics, la prolongation des délais d'exécution et autorise Monsieur le Maire à les signer conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Descriptif Lot	Entreprise	Montant marché € HT	Montant avenant € HT	Montant total € HT	Montant total € TTC	%
Lot 01	Charpente - Toiture - Bardage	EUROTOITURE	115 969,82 €	-2 273,00 €	113 696,82 €	136 436,18 €	-1,96%
Lot 02	VRD	SANDRIN	22 339,70 €	2 210,42 €	24 550,12 €	29 460,14 €	9,89%
Lot 03	Menuiseries extérieures	DSL	126 168,00 €	844,00 €	127 012,00 €	152 414,40 €	0,67%
Lot 04	Isolation	MAROTO	43 428,52 €	15 214,90 €	58 643,42 €	70 372,10 €	35,03%
Lot 05	CVC	L'art du CVC	43 000,00 €	0,00 €	43 000,00 €	51 600,00 €	0,00%
Lot 06	Electricité	CAPOGNA	11 930,42 €	3 258,89 €	15 189,31 €	18 227,17 €	27,32%
Lot 07	Désamiantage	BPS 38	29 185,00 €	0,00 €	29 185,00 €	35 022,00 €	0,00%
TOTAL			392 021,46 €	19 255,21 €	411 276,67 €	493 532,00 €	4,91%

QUESTIONS DIVERSES

Alain FINA demande si la VMC double flux de la Salle Polyvalente a été reçue. Monsieur le Maire indique que l'entreprise a bien reçu le matériel mais qu'elle attend après l'entreprise de charpente pour le mettre en place.

Christian FINA demande également si le tracteur a été reçu. Monsieur le Maire l'informe que l'entreprise GLAIRON MONDET l'a réceptionné et qu'ils sont en train de le préparer.

Sandra BOULAIS fait remarquer que les vélos de l'école maternelle sont stockés à l'extérieur sans être abrités depuis le début des travaux, et qu'elle a constaté de la rouille sur ceux-ci. Monsieur le Maire lui indique qu'ils vont être remis à l'abri dans l'école maternelle dès la semaine prochaine.

Isabelle MORLOT demande s'il est prévu de changer les jeux extérieurs de l'école maternelle, suite aux travaux d'embellissement du bâtiment. Monsieur le Maire propose d'en rediscuter au moment de l'élaboration du prochain budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal n'est pas fixée.

Le Maire,

Jean-Paul GIRARD